

LYON 7^e arrondissement

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4

Dossier d'approbation

Rectification d'une erreur matérielle
relative au tableau des réservations pour
programme de logements



MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4
du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H)
de la Métropole de Lyon

Commune de LYON 7^{ème}

DOSSIER D'APPROBATION

SOMMAIRE

- Notice de présentation
- Rapport de présentation : exposé des motifs des changements apportés
- Documents réglementaires du PLU-H :
 - Tableau des réservations pour programme de logements Lyon 7^{ème}

NOTICE DE PRESENTATION

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4

du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H)

de la Métropole de Lyon

Commune de Lyon 7^{ème}

Tableau des réservations pour programme de logements

NOTICE DE PRESENTATION

Le présent document est un dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon, conformément aux dispositions de l'article L153-45 et suivants du code de l'Urbanisme.

Les tableaux de réservations pour programme de logements inscrits dans les prescriptions d'urbanisme du PLU-H comportent 4 colonnes qui indiquent : le numéro de la réservation, la localisation, le pourcentage minimal de la surface de plancher (SDP) du programme affecté au logement aidé et la catégorie de logement aidé.

Dans le cadre de la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H), approuvée par délibération n° 2024-2596 du Conseil de la Métropole en date du 16 décembre 2024, la catégorie de logement aidé pour les réservations pour programme de logements n° 20, située 31 rue Rachais, et n° 21, située 46-50 rue Rachais à Lyon 7, a été modifiée en supprimant les 15 % de bail réel solidaire (BRS) et en conservant les 35 % de prêt locatif à usage social (PLUS) - prêt locatif aidé d'intégration (PLAI).

Cette modification aurait dû avoir pour effet l'ajustement du « pourcentage minimal de SDP du programme affecté au logement aidé ». Ainsi, les 15 % de BRS supprimés à la modification n° 4 du PLU-H auraient dû également être soustraits des 50 % inscrits dans la colonne "pourcentage minimal de SDP du programme affecté au logement aidé".

Il convient de pouvoir régulariser désormais cette erreur matérielle.

Conformément aux articles L 153-45 et suivants du code de l'urbanisme, la modification peut être effectuée selon une procédure simplifiée lorsque le projet de modification a uniquement pour objet la rectification d'une erreur matérielle.

C'est le cas de la modification envisagée ici.

C'est pourquoi, l'évolution du PLU-H consiste à mettre en cohérence le « pourcentage minimal de SDP du programme affecté au logement aidé » pour les réservations pour programme de logements n° 20 et 21, passant ainsi de 50 % à 35 %.

**RAPPORT DE PRESENTATION :
EXPOSE DES MOTIFS DES
CHANGEMENTS APPORTÉS**

LYON 7ème**Rapport de présentation : exposé des motifs des changements apportés***(Art. R151-5 du code de l'urbanisme)***Objectif :**

- Rectifier une erreur matérielle afin d'ajuster des réservations pour programme de logements modifiées dans le cadre de la procédure de modification n°4 du PLU-H approuvée le 16 décembre 2024.

Conséquence :

- Modification du « pourcentage minimal de SDP du programme affecté au logement aidé » pour la réservation pour programme de logements n° 20 relative au tènement situé 31 rue Rachais à Lyon 7 de 50 % à 35 %.
- Modification du « pourcentage minimal de SDP du programme affecté au logement aidé » pour la réservation pour programme de logements n° 21 relative au tènement situé 46-50 rue Rachais à Lyon 7 de 50 % à 35 %.

DOCUMENT RÉGLEMENTAIRE DU PLU-H

RESERVATIONS POUR PROGRAMME DE LOGEMENTS
Lyon 7e Arrondissement

N° de secteur	Localisation	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé
3	12, rue Montesquieu Parcelle n° : AO8	100%	PLUS, PLAI
4	23, rue Saint Jérôme Parcelle n° : AX33	100%	PLUS, PLAI, CADA
5	10, rue de Marseille Parcelle n° : AB37	100%	PLUS, PLAI
7	9, place Raspail	100%	PLUS, PLAI
8	21, rue Louis Dansard	100%	PLUS, PLAI
9	63, rue Domer	100%	PLUS, PLAI, PLS
10	24, rue Chevreul	100%	PLUS, PLAI
11	3, rue Clair Tisseur	100%	PLS étudiant
16	389 rue Garibaldi / 119 avenue Berthelot	50%	PLS étudiant
17	37-39 rue Bancel / rue Servant	100%	PLS Etudiants
18	33-35 rue Creuset	100%	PLUS, PLAI, BRS
19	29 rue Montesquieu / 14 rue Béchevelin	100%	PLUS, PLAI
20	31, rue Rachais	35%	PLUS-PLAI
21	46-50 rue Rachais	35%	PLUS-PLAI
22	106-108 rue d'Anvers	100%	PLUS, PLAI
23	Ilot Garibaldi-Domer	100%	PLUS, PLAI, BRS
24	24 rue Renan	30%	PLS étudiant
25	5 rue Saint André	100%	PLUS, PLAI, PLS
26	23-25, rue Général Miribel	100%	PLUS, PLAI
28	191-199, avenue Berthelot	100%	50% PLUS, PLAI + 50% BRS
29	84, rue Chevreul	70%	PLUS, PLAI
30	10, rue Elie Rochette / 13-15 rue Grillet	70%	PLUS, PLAI